

# Les téléphériques urbains en pleine ascension



**Le téléphérique commence à se faire une place dans les modes de transports urbains. Trois installations sont en service sur le territoire français : à Brest, à Toulouse et à Saint-Denis de La Réunion. Après avoir parfois essuyé des plâtres, elles donnent entière satisfaction, au-delà même des espérances. Maintenant, d'autres projets émergent.**

Solution adaptée pour enjamber des coupures urbaines (cours d'eau, voies ferrées...) ou pour répondre à un fort dénivelé, le transport par câble a fait la preuve, à Brest, à Toulouse et à Saint-Denis de La Réunion, qu'il est un mode de transport à part entière. Il se montre sûr, régulier, capable de transporter un grand nombre de personnes et moins coûteux que d'autres modes dans ces configurations difficiles. Avec, en bonus, un point de vue spectaculaire depuis les airs. Dans les trois cités, il constitue une attraction, en plus d'un mode de déplacement du quotidien intégré dans le réseau de transport, au même titre qu'un bus ou qu'un tramway.

## Sécurité maîtrisée

Parmi les défauts supposés du câble, le vent s'est avéré un non-sujet, de même que les « vues intrusives ». Les nuisances sonores sont faibles, moyennant parfois des adaptations sur les installations livrées. Les questions de sécurité, évidemment cruciales, sont maîtrisées. La prise en main de l'installation requiert un temps de réglages qui peut être long : l'accompagnement du constructeur est indispensable. Dans les trois villes, des choix techniques très différents ont été opérés : sur les technologies en elles-mêmes, le nombre et la taille des cabines, le nombre de pylônes, etc., ce qui rend les trois cas peu comparables.

Brest métropole <sup>(1)</sup> a été la première, en novembre 2016, à inaugurer un téléphérique urbain <sup>(2)</sup>. Il dessert un écoquartier construit sur d'anciens terrains militaires, en enjambant le fleuve côtier et une base de la Marine. Le constructeur suisse BMF-Bartholet avait emporté ce marché, d'un coût de 19,1 millions d'euros.

L'installation a connu un début d'exploitation mouvementé (réglages complexes, visions contradictoires des exigences de sécurité entre l'administration autorisant ces installations et l'inspection du travail...) et un événement impressionnant (la chute d'une cabine stockée hors câble sur une structure métallique inadaptée

pendant une opération de manutention). Ces incidents, qui ont entamé sa réputation, font partie du passé. « L'installation fonctionne 350 jours par an. Elle a embarqué, jusqu'ici, plus de 3 millions de voyageurs, 800 000 en moyenne annuelle, et connu un boom cet été avec 114 000 passagers rien qu'en juillet », témoigne Victor Antonio, directeur des mobilités.

La vue sur la rade de Brest est splendide et l'intégration dans le paysage remarquable : le pylône principal s'inspire des grues navales voisines. Un problème de bruit lié à des infrasons, perceptibles uniquement à l'intérieur de certains logements, a été résolu par le choix d'un câble différent. Pour Yohann Nedelec, vice-président chargé des mobilités, « le téléphérique n'est certainement pas un gadget, il a permis l'éclosion d'un quartier à deux pas du centre-ville, mais jusque-là peu accessible, dans lequel il a engendré une explosion démographique, économique et culturelle ».

## Fiabilité, gain de temps, intérêt écologique...

---

A Saint-Denis, la communauté intercommunale du nord de La Réunion [\(3\)](#) a lancé, en mars 2022, sa première ligne de téléphérique urbain, le Papang [\(4\)](#). Elle a été construite et est coexploitée, avec deux partenaires locaux, par la société iséroise Poma. L'investissement a été de 53 millions d'euros. A ce jour, elle a transporté plus de 2 millions de passagers. De petits réglages ont dû être effectués, mais il y a eu peu de coupures ou d'interruptions. Un gros travail a été fait sur la sécurité, pour notamment roder les interventions des sapeurs-pompiers. Des problèmes mineurs et localisés de nuisances sonores restent à régler.

Une deuxième ligne, longue de 1,3 kilomètre, est dans les cartons à Saint-Denis. La mise en chantier de sa première tranche est espérée courant 2025. « Le Papang a fait ses preuves en matière de fiabilité, de gain de temps, d'intérêt écologique et économique, et a dépassé, de loin, les objectifs de fréquentation qui lui étaient assignés. On assiste à un début de décongestion du trafic routier aux heures de pointe sur les voies menant à ces quartiers », relève Jean-François Hoareau, vice-président délégué au transport par câble de la Cinor, qui rappelle que le schéma de mobilité a « identifié un besoin de cinq lignes de téléphérique pour desservir les quartiers situés dans les hauteurs ».

Toulouse métropole [\(5\)](#) a mis en service le Téléo en mai 2022 [\(6\)](#). Sa réalisation a été conduite par un groupement piloté par Poma. Coût de l'opération : près de 93 millions d'euros. Il a transporté, en 17 mois, plus de 1,9 million de passagers. Intégré au réseau de transport toulousain (interconnexions métro et bus, parkings relais et pistes cyclables), on y accède avec un titre de transport classique, comme à Brest et à Saint-Denis.

# Lancement d'enquêtes publiques

---

S'agissant des futurs téléphériques en région parisienne, les travaux du Câble 1, projet porté par Ile-de-France Mobilités, ont commencé. Reliant, dans le Val-de-Marne, Créteil à Villeneuve-Saint-Georges <sup>(7)</sup>, il a été attribué à un groupement emmené par le suisse Doppelmayr. Les premiers pylônes devraient être levés en novembre et la mise en service est pour 2025.

L'investissement de 125 millions d'euros est apporté par la région, l'Etat, le département du Val-de-Marne, et Ile-de-France Mobilités prend en charge 7 millions de matériel. « Passer par les airs s'imposait, vu le faisceau ferroviaire et routier constituant une barrière physique à cet endroit, explique Grégoire de -Lasteyrie, vice-président d'Ile-de-France Mobilités. C'était la meilleure option alliant temps de transport court, bonne capacité et coût maîtrisé. Un projet de métro représente plusieurs centaines de millions d'euros par kilomètre. Il n'aurait pas passé l'enquête publique : les prolongements de lignes de métro actées le sont pour des niveaux de fréquentation largement supérieurs. »

C'est en 2025, également, que la communauté d'agglomération du pays Ajaccien <sup>(8)</sup> attend la mise en service de son téléporté Angelo <sup>(9)</sup>, construit et exploité par Poma. L'enquête publique est sur le point de se terminer et l'interco attend la validation du niveau exceptionnel de soutien financier promis par l'Etat. Le coût du projet s'établit à 36 millions d'euros.

A horizon 2027, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise, pour le compte de la métropole, conduit [un projet de téléphérique urbain](#) <sup>(10)</sup>. Coût prévisionnel : un peu plus de 67 millions. Le marché a aussi été attribué à Poma. L'enquête publique sera lancée fin 2023, avec une perspective de démarrage de chantier fin 2024 ou début 2025.

D'autres villes nourrissent un projet de transport par câble, dont Bordeaux, Nice, Vitrolles et Avignon. En revanche, plusieurs opérations envisagées sont mort-nées à cause d'une opposition organisée ou d'aléas politiques : à Lyon, à Orléans ou à Issy-les-Moulineaux.

## « Un mode de transport en croissance significative dans le monde »

Florence Girault, directrice de projet <sup>(11)</sup> au Cerema

« Le transport par câble est un mode durable, en croissance significative dans le monde et, depuis 2016, en France. Il offre de bonnes capacités, s'apparentant à celles de bus à haut niveau de service, voire approchant celles de tramways. Il est pertinent dans des configurations pour lesquelles les autres modes sont mal adaptés et coûteux : franchissement d'obstacles et forte pente. Cependant, il doit répondre à des exigences d'intégration en termes de tarification, d'information voyageur et d'interconnexion, et garantir une excellente prise en compte des enjeux d'accessibilité. »



## « Le câble connectera le terminus du tramway »

Sylvain Laval, président du Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise <sup>(12)</sup> et vice-président de Grenoble Alpes métropole <sup>(13)</sup>.



« Pour relier Saint-Martin-le-Vinoux à Fontaine, un territoire coupé par deux rivières, une autoroute et une voie ferrée, le câble est la solution la plus efficace, la plus adaptée, la plus simple, la moins coûteuse. Le secteur comporte une zone d'activités dynamique, des logements, des universités, des établissements de recherche, des grandes

entreprises... Le câble le connectera au terminus du tramway et chaque gare sera dotée d'un pôle multimodal. Cette insertion dans l'écosystème des mobilités fait tout l'intérêt du projet et a emporté l'adhésion des acteurs économiques, scientifiques et académiques du territoire, qui en sont devenus les relais. Il faut en moyenne dix ans pour monter une telle opération en surmontant un maquis de procédures. Cela laisse le temps, hélas, à des contestations d'émerger alors qu'elles n'ont pas forcément lieu d'être. »

## Notes

**Note 01** - 8 communes, 211 200 hab. - [Retour au texte](#)

**Note 02** - 420 mètres en 3 minutes, 1 pylône, 2 stations - [Retour au texte](#)

**Note 03** - Cinor, 3 communes, 211 900 hab. - [Retour au texte](#)

**Note 04** - 2,7 kilomètres en 14 minutes, 26 pylônes, 5 stations - [Retour au texte](#)

**Note 05** - 37 communes, 806 500 hab. - [Retour au texte](#)

**Note 06** - 3 kilomètres en 10 minutes, 5 pylônes, 3 stations - [Retour au texte](#)

**Note 07** - 4,5 kilomètres en 18 minutes, 30 pylônes, 5 stations - [Retour au texte](#)

**Note 08** - 10 communes, 88 500 hab. - [Retour au texte](#)

**Note 09** - 3 kilomètres en 12 minutes, 19 pylônes, 4 stations - [Retour au texte](#)

**Note 10** - 3,7 kilomètres en 14 minutes, 23 pylônes, 6 stations - [Retour au texte](#)

**Note 11** - Services de mobilité et transition énergétique des mobilités. - [Retour au texte](#)

**Note 12** - 3 EPCI et le département de l'Isère, 1,04 million d'hab. - [Retour au texte](#)

**Note 13** - 49 communes, 446 600 hab. - [Retour au texte](#)

Publié le 27/09/2023 – La Gazette des Communes – Fabienne Nedey